



Municipalité d'Amherst

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DU CANTON D'AMHERST**

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné,  
directeur général de la susdite municipalité,


**QUE :**

**AVIS DE MOTION**

Avis de motion et présentation du projet de règlement 594-24 imposant le taux de taxes pour l'exercice financier 2025

Monsieur le conseiller Luc Tremblay donne un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors d'une assemblée subséquente, le projet de règlement 594-24 imposant le taux de taxes pour l'exercice financier 2025.

**DONNÉ à Amherst, ce 10<sup>ième</sup> jour de décembre deux mille vingt-quatre.**

  
Martin Léger, directeur général

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, résidant à Saint-Rémi d'Amherst, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, entre huit et seize heures, le

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10<sup>ième</sup> jour de décembre 2024.

  
Martin Léger, directeur général